

PRÉFET DE LA RÉGION OCCITANIE

Direction régionale des affaires culturelles

Toulouse, le 24 juillet 2023.

Pôle Patrimoines-Architecture  
Service régional de l'architecture, des espaces protégés  
et de la qualité du cadre de vie

Le préfet de la région Occitanie

Affaire suivie par B. GUILLAUME  
Téléphone : 05 67 73 21 05 / 06 74 61 62 17  
Courriel : benoit.guillaume@culture.gouv.fr  
Réf : DD/BG/CT/2023/187

à

Monsieur le Préfet de l'Aveyron

*Réponse au site de Toulouse*  
32, rue de la Dalbade  
BP 811  
31080 Toulouse Cedex 6

Objet : SPR de Saint-Rome-de-Tarn – enquête publique.

PJ : Avis de la CNPA du 06 juillet 2023.

En séance du 06 juillet 2023, la commission nationale du patrimoine et de l'architecture (CNPA) a donné un avis favorable au classement en site patrimonial remarquable (SPR) de la commune de Saint-Rome-de-Tarn. L'étape suivante consiste en l'organisation de l'enquête publique qui incombe à l'autorité administrative (art. R.631-2 du code du patrimoine).

La commune de Saint-Rome-de-Tarn, qui fait partie de la communauté de communes Muse et Rases du Tarn compétente en matière de document d'urbanisme, assure la maîtrise d'ouvrage de l'étude. L'ABF de l'Aveyron et le service de l'architecture de la Drac Occitanie en assurent le contrôle scientifique et technique.

Afin de faciliter le déroulement de l'enquête publique, la commune de Saint-Rome-de-Tarn assurera l'organisation de l'accueil du commissaire enquêteur et du public sur site, ainsi que la mise à disposition du dossier d'étude en version papier et dématérialisée et de panneaux informatifs. L'ABF de l'Aveyron sera l'interlocuteur référent du commissaire enquêteur pour les questions touchant aux enjeux patrimoniaux.

La DRAC Occitanie, site de Toulouse, prendra en charge le budget de l'enquête publique et sera votre interlocutrice dans sa mise en place. Pour toute question relative à la procédure, je vous invite à prendre l'attache de mon collaborateur Benoit GUILLAUME qui suit l'affaire.

Pour le préfet de région,  
et par délégation, Le Directeur régional des  
affaires culturelles,  
et par subdélégation, le Directeur du Pôle  
patrimoine et architecture

Pour le préfet de la région Occitanie  
et par subdélégation,

La secrétaire générale adjointe,

Marie FAUCHER